

Module 3

Quelle justice pour demain?



A. Repenser le droit

A.1. Des pas dans la bonne direction

- Le Canada, en tant que pays, n'est pas parfait et peut commettre des erreurs. La création du système des pensionnats autochtones est une de ces erreurs.
- Le traumatisme occasionné par le passage dans un pensionnat est un **traumatisme intergénérationnel** qui peut être transmis aux enfants et aux petits enfants.

A.2. Chronologie des changements juridiques

- Explique, du point de vue légal, pourquoi on ne pourrait pas revivre, dans le Canada d'aujourd'hui, l'histoire des pensionnats autochtones.
- Qu'est-ce que tu peux faire si une loi injuste pour un groupe de personnes est adoptée?



B. Repenser l'avenir

B.1 Les conséquences du racisme aujourd'hui

- Les conséquences des pensionnats se font sentir encore aujourd'hui.
- On parle d'un traumatisme intergénérationnel.
- En d'autres mots, les blessures faites à une génération sont transmises aux générations suivantes.

B.2. Un travail de tous et pour tous

- Seuls les Autochtones peuvent dire ce qui est juste ou pas pour eux. Il est important de se familiariser avec leurs revendications.
- Pour qu'un changement réel ait lieu, il faut que l'ensemble des Canadiennes et Canadiens participent au changement. Une des façons de le faire est de comprendre leur situation.

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2021 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajefo Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario